



<http://www.leverrouge.fr>



ROUSSENNAC, le 30 septembre 2020

### Réunion du 30 septembre 2020

#### Ordre du jour :

- 1) Les finances ;
- 2) L'entretien des plans d'eau ;
- 3) Commande de truite ;
- 4) Préparation de l'assemblée générale de fin d'année avec renouvellement du bureau ;
- 5) Questions diverses.

Présents : P MARTY ; JL JANDET ; P.DELERIS ; J FAUGIERES ; T VERNIA ; J.BORREDON ; A ESCRIBANO ; H CERES ; P COMBES ; P. GARES ; A GINO ; P HERNANDEZ ; M. CAPU . A. COUSINET. JC. FALIPOU . E. RUFFIE. Excusés : A . MOLY.

#### Compte rendu de séance :

##### • Finances :

Cette année peu de rentrée d'argent : pas de loto à Viviez, moins de concours de pêche, et seulement 3 communes sur l'ensemble des mairies ont versées les subventions. Des retards dus au COVID19 ?

##### • Entretien des plans d'eau:

Le nettoyage des postes de pêche des différents parcours se fera dans l'hiver.

Le projet d'un parcours ponctuel à Viviez : pour cela les baux de pêche seront mis à jour avec la mairie. Pas de questions et accord de l'ensemble.

Roudillou : les toilettes sont en panne. L'entretien par l'entreprise qui les a installé demande 600€ annuel. Nous feront l'entretien nous même, avec un remboursement des frais par la fédération. De plus il faut installer 2 blocs de pierre devant l'abri pour éviter que des voitures ne se garent pas à l'intérieur.

##### • Commande de truites:

Pour les lâchers, il faut les financer, hors notre budget est en baisse (pas de loto par exemple), une politique de choix sera à mettre en place (moins de lâchers, nombre de poissons réduit, sinon prendre sur les fonds de réserve.. à déterminer en réunion).

Les lâchers programmés : 400 au Roudillou et 600 au Gua pour le 15 octobre.

La commission « alevinage » se réunira le mardi 6 octobre 17h00 chez Joel; pour définir la commande 2021.

##### • Assemblée générale exceptionnelle électorale: le 18 octobre 2020 à 10h00 salle d'accueil de CRANSAC.

Renouvellement du CA : 7 membres au minimum et 15 au maximum. Il vaut mieux avoir 15 membres car si il y a des désistements en cours de mandat, et si inférieur à 7, la préfecture dissoudra l'association.

Pour le bureau il faut obligatoirement : 1 Président, 1 vice président; 1 trésorier ; 1 secrétaire.

Pour être candidat, il faut être titulaire de la carte de pêche du Ver Rouge en 2019 et 2020.

Pour voter, il faut être titulaire de la carte de pêche du Ver Rouge en 2019 (carte adulte, carte découverte femme et carte mineur).

Renseignements auprès du président ou du secrétaire.

##### • QUESTIONS DIVERSES : RAS

Prochaine réunion le **Mercredi 4 novembre 2020 à 17h30 à VIVIEZ.** Fin de la réunion à 19h00

Merci de votre présence, Cordialement.

Le secrétaire; M. Jean Luc JANDET  
Le président : M. Patrick MARTY